

On relève maintenant au Yukon un mouvement en faveur d'une représentation plus étendue. Certaines observations ont été formulées au sujet de l'extension du conseil au moment de la modification de la loi. Le conseil lui-même a également fait des observations tendant à l'institution d'un comité consultatif pour les questions financières, qui siègerait avec le commissaire du Territoire pour l'étude du budget et d'autres problèmes d'ordre financier. C'est ce que désirait la population du Yukon, et je suis certain que la population de la région du Mackenzie ne voudrait rien d'autre. Je suis sûr qu'elle est prête à accepter une plus grande responsabilité, et qu'elle désire avoir un plus grand nombre de représentants au conseil des Territoires du Nord-Ouest, comme c'est le cas au conseil du Yukon, où le commissaire est, dans un sens, distinct de l'administration, et elle n'hésitera pas à nous le faire savoir. Les septentrionaux ont cette habitude assez particulière de faire connaître leurs vues de façon assez énergique, et je dois dire que pendant les années où j'ai été mêlé à la question, le ministre a accédé à toutes les demandes raisonnables formulées par les résidents de la région.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, s'il y a quelqu'un qui s'intéresse plus que quiconque à ce problème, et je parle de l'anomalie que constitue le fait que le sous-ministre soit président du conseil, c'est, j'en suis sûr, le sous-ministre lui-même, qui a rempli les deux fonctions avec grande distinction et compétence. Il est vrai, comme on l'a signalé, qu'à mesure qu'augmente le travail du ministère, la responsabilité du sous-ministre s'accroît et qu'il acquiert beaucoup plus de fonctions, et, quand ce ne serait que pour cette raison, il faudra peut-être en venir à un changement à cause du fardeau qu'on impose au sous-ministre.

Monsieur le président, je ne suis pas sûr que le crédit s'y prête, mais je désire poser certaines questions au ministre au sujet de l'exécution du programme des routes d'accès aux ressources en ce qui concerne le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Avec votre permission, je vais les poser dès maintenant.

Le ministre pourrait-il nous donner des chiffres concernant les dépenses effectuées jusqu'ici à l'égard de l'exécution de ce programme dans les régions que j'ai mentionnées? Je désire lui demander aussi quelles sont les dépenses maximums qu'on prévoit dans ce programme et le montant des dépenses à l'égard desquelles on s'est déjà engagé aux termes de ce programme.

Je voudrais aussi demander des renseignements au ministre à l'égard de la longueur des routes qui sont présentement en voie de

construction et la longueur totale des routes que le gouvernement a convenu de construire aux termes du programme. Le ministre pourrait peut-être répondre à ces questions dès maintenant.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, avant de répondre aux questions du chef de l'opposition, je devrais peut-être dire un dernier mot à propos du sujet qu'a soulevé l'honorable député de Port-Arthur, et appuyer ce qu'a dit l'honorable député du Yukon et le chef de l'opposition.

Nous pouvons être sûrs que les membres du conseil verront à recommander tout changement qu'ils estimeront nécessaire, pour ce qui est du commissaire. Nous comptons, en la personne des quatre représentants élus au conseil territorial, quatre porte-parole vigoureux du Nord canadien. A l'heure actuelle, ils sont d'avis que l'arrangement actuel est le plus utile et le plus satisfaisant et, bien qu'un désir d'indépendance se manifeste de plus en plus, ils ont recommandé le maintien du système actuel, qui consiste à nommer des membres au conseil, en raison de la connaissance que ces membres nommés ont des problèmes discutés par le conseil territorial.

Le chef de l'opposition a demandé des renseignements plutôt détaillés sur le programme de routes d'accès aux ressources dans les Territoires. Peut-être pourrais-je diviser ces renseignements entre les diverses catégories, comme il l'a demandé. Il a demandé combien de milles de route d'accès aux ressources ont été aménagés dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Territoire du Yukon. Les chiffres pour les Territoires du Nord-Ouest sont les suivants. Le nombre total de milles est 1,384. Jusqu'à la fin de 1960-1961, 754 milles avaient fait l'objet d'un levé topographique. De ce total, 503 milles ont été déblayés et 337 milles ont été construits.

Dans le Yukon, le total de milles est 900. De ce total, 595 milles ont fait l'objet d'un levé topographique, 287 milles ont été déblayés et 237 milles ont été construits. Le total pour les Territoires est 2,284 milles. En outre, la reconstruction des routes est en cours dans le Territoire du Yukon. Ce travail comporte 458 milles au total.

Pour ce qui est de la dépense que représente cette construction, je puis donner à l'honorable député les totaux entre 1957 et 1961. Pour les Territoires du Nord-Ouest, le total s'élève à \$15,999,000. Le montant proposé pour les Territoires du Nord-Ouest en 1961-1962 est 3.4 millions de dollars. Le montant requis pour compléter le nombre de milles prévus est de 44 millions et demi de dollars. La dépense estimative totale, en chiffres ronds, s'élève à 64 millions de dollars.

Pour ce qui est du Territoire du Yukon, le montant dépensé jusqu'en 1961 s'élève à